

# Le dilemme des globes terrestres

## Récit introductif à la leçon

La station d'incinération des ordures du Canton de Vaud (TRIDEL) offre depuis plusieurs années des visites d'entreprise au public et aux classes. Les visiteurs sont informés des travaux entrepris dans cette centrale de tri et d'incinération des ordures et peuvent ainsi être sensibilisés aux problèmes environnementaux des déchets. Voici ce qu'un groupe a pu découvrir lors d'une de ces visites :

La visite débute par la halle de déchargement où un immense camion arrivait pour débarrasser de nombreuses palettes chargées de cartons identiques contenant vraisemblablement du matériel neuf. Le responsable de la réception des déchets ne trouvant aucune information sur le contenu a ouvert l'un de ces cartons. Quelle surprise, un globe terrestre pouvant être éclairé tout neuf a été sorti du carton. Sur le mode d'emploi on pouvait lire que ce globe avait été produit il y a deux ans. Le prix à neuf du commerce vaut CHF 250.-. Composé essentiellement par des matières plastiques, rien n'empêchait d'incinérer ces objets.

Certains visiteurs ont demandé à pouvoir emporter des cartons à la maison, car ces globes pourraient encore faire des heureux.

Le guide de la station d'incinération s'est trouvé confronté au dilemme suivant : Il aurait bien voulu sauver de l'incinération un maximum de globes. Certainement que le chauffeur de camion ne s'y serait pas opposé. Mais le règlement de l'entreprise d'incinération s'y oppose et les intentions du mandataire et les lois du marché sont inconciliables avec celles de la protection de l'environnement. De toute manière une situation pour les visiteurs qui mérite d'être élucidée.





Image pour tirage d'un transparent – une alternative à l'objet original dans son emballage.